

Consulter pour agir ensemble !

La semaine interprofessionnelle d'actions avec une journée de grève le jeudi 26 juin, a été saisie par nombre de militants cadres des entreprises de notre secteur pour démontrer leur volonté de ne pas céder devant les politiques d'austérité. Aux côtés notamment des intermittents du spectacle, des cheminots, ils étaient également porteurs de leurs revendications : métiers de conseil bancaire à La Poste, cadres de SFR et d'Orange par exemple se sont exprimés par la grève et la présence dans les manifestations.

Contestant l'axiome du « coût du travail » réduisant le salarié à sa dimension de variable d'ajustement et à la logique de dumping social que cette conception sous-tend, la CGT oppose l'exigence d'une juste répartition des richesses en posant clairement la question du coût du capital. C'est cette exigence et les revendications des salariés que la CGT portera, dans une démarche de conquêtes, à la Conférence sociale des 7 et 8 juillet. Tout l'été, comme tout au long de l'année, la CGT sera en effet présente dans les entreprises de notre secteur à la rencontre des cadres pour la conquête de droits nouveaux, les salaires, l'emploi, les services publics, et la protection sociale. Ainsi la démarche de consultation des cadres d'Orange, après celle de La Poste, constitue un nouveau moment privilégié au service de l'expression libre des réelles attentes des cadres sur ce qu'ils vivent au travail.

**Branche Poste****Un été sans courrier ?**

Comme chaque année, tout au long de l'été, les usagers risquent de découvrir de nouveaux reculs du service public postal au gré des nouvelles décisions prises par la direction en raison de l'insuffisance de personnel : fermetures de bureaux et suppressions de tournées sont déjà programmées. La CGT fait pourtant de nombreuses propositions en termes d'emplois, notamment par le remplacement de tous les départs et des moyens afin de palier aux absences : l'embauche de saisonniers et des enfants de postiers.

Elle soutient et appelle à l'amplification des nombreuses luttes des postiers en cours ou annoncées sur l'ensemble du territoire.

Toutes sont en lien avec l'exigence de pouvoir assurer par leur travail un service public de qualité aux populations. Les cadres adhèrent à ce besoin d'effectif en nombre suffisant.

Grande braderie sur l'emploi

Le bilan social 2013 confirme les 4 894 suppressions d'emplois en un an, qui se rajoutent aux années précédentes. Ces destructions d'emplois deviennent gigantesques et contre productives socialement et économiquement.

Comment peut-on accepter que La Poste organise une telle saignée en termes d'emplois alors qu'elle a bénéficié en 2013 de 297 millions € au titre du Crédit d'Impôts au titre de Compétitivité Emploi !

Les bilans sociaux se répètent et se dégradent. A l'exemple du nombre de promotions qui passe de 28 038 en 2009 à 12 873 en 2013, soit de 11,3% à 5,8%...

Cette situation sociale fortement dégradée est en lien avec un taux d'absentéisme élevé pour maladie de 6,14%, et très préoccupant chez les cadres supérieurs, où il augmente de 13,5%.

Branche Télécoms**TPHNO* : Servitude pour les salariés...**

Les salariés de SCOF effectuent, sur la base du volontariat, des TPHNO facturés aux clients entreprises. Ces TP sont à l'origine d'un CA additionnel de 12 millions d'euros, mais l'entreprise refuse de les rémunérer au delà du tarif des heures supplémentaires. La CGT porte depuis plusieurs mois la revendication de créer un taux (Prime à l'acte) pour reconnaître cette activité additionnelle. En première audience, la direction a accepté une revalorisation de l'accompagnement de l'astreinte en augmentant la prime « moyens », autre revendication de la CGT, mais a donné une fin de non recevoir concernant les TPHNO. Cette action fédère et concerne aussi bien les techniciens que les cadres. Il est urgent que la direction entende les salariés.

*Travaux Programmés en Heures Non Ouvrables

FT/Orange, les cadres consultés

Vous souhaitez pouvoir vous réaliser dans votre travail, être reconnu, pouvoir préserver votre équilibre entre vie professionnelle et privée.

Nous souhaitons aller plus loin ensemble. C'est pourquoi la CGT vous consulte sur le contenu et le sens de votre travail, vos conditions de travail, votre parcours professionnel et votre rémunération, ainsi que sur l'avenir du secteur des Télécoms et celui de votre métier.

C'est parce qu'aujourd'hui vous êtes régulièrement auscultés par la direction pour adhérer aux objectifs stratégiques de l'entreprise, dans le but de vous approprier les choix des dirigeants, que la CGT a décidé de vous consulter afin que vous puissiez être entendus et que nous portions collectivement vos revendications. Cette consultation s'effectuera jusqu'au 16 Septembre 2014.

A vos stylos.

Échos

Conciliation des temps

Les changements tant organisationnels que technologiques des entreprises bouleversent nos modes de travaux. Conditions et temps de travail ; vie privée et professionnelle, où sont les limites ?

Pour les femmes, double journée, double peine ! Tel est le sens de l'analyse de la dernière publication de L'Agence Nationale des Conditions de travail ; Objectifs, flux tendus, engagements, niveaux d'exigences, deviennent les règles d'or qu'impose le patronat aux salariés ! D'autres pistes sont possibles, comme le télétravail choisi et encadré, ou le temps convenu, mais aussi le droit à la déconnexion sont des sujets que porte collectivement l'Union Fédérale des Cadres de la CGT Fapt !

Social

Pôle emploi : pas de déroulement de carrière

Les syndicats (CGT, CFDT, CFE-CGC, FO, SNU, SUD, Unsa) de Pôle emploi ont appelé à cesser le travail le 19 juin, pour dénoncer le projet de la direction de modifier les règles qui déterminent les évolutions de carrière.

Ils dénoncent notamment le manque de clarté du projet de nouvelle classification des emplois, qui conditionne la possibilité de progression et de mobilité professionnelle des agents, et donc la grille salariale.

Ils réclament qu'un véritable déroulement de carrière soit garanti à l'ensemble du personnel et un budget compatible avec les enjeux de cette négociation.

Alors que les négociations ont débuté il y a plusieurs mois, les représentants du personnel reprochent à la direction de ne toujours pas les entendre.

Stop à la délinquance

L'Ugict-CGT et la CGT Air France ont déposé plainte au Tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence contre la société Ryanair pour dissimulation d'activité et de salariés, emploi illicite de personnels navigants non affiliés au régime de retraite complémentaire. Malgré sa condamnation en octobre dernier pour des agissements similaires, Ryanair continue d'exploiter une base à Marseille en ignorant le droit français. Cette intervention de la CGT s'inscrit dans la continuité de l'action menée, depuis plusieurs années, contre le low cost avec notamment la réalisation du documentaire « La face cachée du low cost, enquête sur le système Ryanair ».

L'Ugict-CGT poursuivra ses démarches auprès des groupes parlementaires pour l'ouverture d'une enquête sur les subventions publiques qui atterrissent dans les paradis fiscaux.

International

Portugal : Non à l'austérité !

15% de chômage, 40% chez les jeunes, 250 000 portugais ont quitté le pays depuis 2011. Le pays est exsangue mais le gouvernement entend encore baisser les salaires des fonctionnaires de 3 à 10% pour les revenus supérieurs à 1 500 €.

Le principal syndicat, la CGTP, a appelé à des manifestations dans les principales villes pour demander des élections anticipées, les prochaines législatives n'étant prévues qu'à l'automne 2015. Ces nouvelles baisses de salaire seront soumises au Parlement, elles doivent remplacer les mesures d'austérité invalidées par le tribunal constitutionnel fin mai.

L'austérité n'est pas la solution, les gouvernements doivent entendre ce que disent les peuples européens!

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Bataille navale en méditerranée

La majorité des organisations syndicales (CGT-CGC-FO-SAMM-CFDT-CFTC) de la SNCM sont en grève re-conductible depuis le 24 juin. Transdev, actionnaire principal de la compagnie, refuse de mettre en œuvre les engagements de l'Etat et du gouvernement, actés après la grève du 9 janvier 2014 et les accords du 31 mars qui prévoyaient le renouvellement de la flotte et un plan industriel à long terme préservant les emplois.

La liquidation de la compagnie et la disparition de plus de 1000 emplois sont programmées si l'Etat ne prend pas ses responsabilités et ne respecte pas ses engagements.

La CGT est déterminée à s'opposer à la déréglementation européenne, à la casse des services publics et à leurs mises en concurrence avec le libéralisme sauvage.

Travail

Une pétition pour l'emploi dans la recherche

Suite à la réunion du Comité national de la recherche scientifique du 11 juin, une pétition qui réaffirme que l'emploi scientifique est l'investissement d'avenir par excellence et que les moyens existent aujourd'hui dans notre pays pour cet investissement vient d'être mise en ligne.

Elle demande la résorption de la précarité qui frappe aujourd'hui des milliers de jeunes chercheurs et la mise en place d'une vraie politique d'incitation à l'emploi des docteurs dans le secteur privé, notamment industriel.

Pour ce faire, le gouvernement doit mettre en place **un plan pluriannuel de création de plusieurs milliers d'emplois titulaires de la fonction publique.**

<http://www.ugict.cgt.fr/articles/actus/petition-emploi-recherche>

Séniors : des conditions de travail toujours difficiles

Selon le baromètre Entreprises et Carrières, la situation des salariés séniors semble s'infléchir. Plus de 50% de sondés (45 ans et plus) auraient bénéficié d'une ou plusieurs formations ces trois dernières années (44% en avril 2013).

Mais 55% jugent leurs conditions de travail difficiles, davantage chez les 45-60 ans que chez les plus âgés. 8 sondés sur 10 déclarent encore avoir été personnellement victimes de harcèlement moral en raison de l'âge.

Les 45-54 ans sont les plus inquiets des risques de licenciement, 34% estimant qu'ils ne seront plus en activité à l'âge de la retraite.

Et 60% des sondés estiment que 60 ans est toujours l'âge idéal de départ à la retraite (57% en avril 2013).

Égalité

Dispositif pour dans 30 ans !

Un décret vient de modifier les conditions de validation de trimestres pour la retraite, pour la période assimilée à la maternité ou congé d'adoption.

Jusqu'à présent, un seul trimestre pouvait être validé au titre de l'accouchement, désormais chaque trimestre au cours duquel l'assurée a perçu son 90ème jour d'indemnisation sera pris en compte.

Si la CGT se félicite de cette avancée, elle en déplore le peu de portée pourtant juste et légitime. En effet, ce dispositif ne concernera pas les femmes ayant accouché avant 2014, alors qu'elles subissent et subiront les méfaits de toutes les mauvaises réformes relatives à la retraite.

La CGT continuera à porter ses propositions et à se battre pour l'égalité, réel enjeu de notre société.